DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE -- 5e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

Alain JAOUEN, le quatrième d'une famille de quinze enfants, est le fils du Docteur Jaouen, de Kerlouan. Sa famille est originaire de Plounéour-Trez, Plouescat et Landivisiau. Né le 26 Février 1922, à Ouessant, il fit ses études à l'école de Guissény, puis au collège de Bon Secours, à Brest, où la guerre vint les interrompre.

Après plusieurs tentatives vaines pour gagner l'Angleterre (dont l'une le conduisit au Maroc, où il travailla dans une exploitation agricole), il s'engage dans la Résistance, puis, pour la durée de la guerre, dans la 1re Armée (Rhin et Danube). A la démobilisation, il choisit de se consacrer au travail de la terre.

Alain Jaouen a déjà fait parler de lui dans la région. Il a donné un grand essor à la culture de l'endive.

Il vient d'être nommé Chevalier du Mérite Agricole.

S'intéressant profondément au sort de la Bretagne et à ses possibilités, il s'est aperçu qu'il y avait beaucoup à entreprendre, pour donner à sa région les conditions de vie meilleures — et que, pour arriver à un résultat positif, il devait engager aussi son action à un échelon supérieur.

C'est pourquoi il se présente devant vous.

Des études intéressantes, beaucoup de promesses ont été faites jusqu'ici.

QUELLES ONT ETE LES REALISATIONS ?

Partout où la question a été posée, la réponse a été la même : **RIEN**. Au contraire, les conditions de vie n'ont fait qu'empirer, beaucoup sont endettés sans en voir l'issue. On se sent **ABANDONNE**.

Et il y a eu le 13 Mai : un nouvel espoir, un changement de régime, le départ d'incapables.

Electrices, électeurs, votre sort dépend de votre **CHOIX**. Après avoir voté un OUI enthousiaste, ne retournez pas vers les mêmes erreurs. Les partis doivent avoir vécu. On ne rebatira pas avec des restes. « Il faut à la France du neuf, du solide, du durable et du propre ».

N'adhérant à aucun parti, en dehors de toutes les combines politiques qui ont failli conduire le pays à sa ruine et qui empêchent le redressement et le développement, que mérite sa population. Totalement indépendant, Alain JAOUEN se propose de vous représenter de son mieux auprès du Parlement et de défendre avec énergie, tous les habitants de la 5e Circonscription.

Cette fois encore, dites **OUI** à un avenir meilleur.

Voyez où sont vos intérêts, ceux de votre commune, de la Bretagne, de la France.

PLAN D'ACTION

I. — Faire au moins, une fois par an, la tournée de toutes les communes de la circonscription, afin de connaître les idées, les désirs et les besoins du maire et de la population, pour étudier les perspectives d'amélioration, pour les tenir au courant du travail effectué, des lois passées les intéressant, du vote de leur représentant, avec ses raisons, pour avoir leur avis sur l'œuvre réalisée.

Contacts aussi avec les conseillers généraux, les divers organismes régionaux, des représentants qualifiés de chaque profession.

II. - L'Enseignement

Egalité totale entre les écoles libre et publique ; les subventions seront proportionnées au nombre d'élèves. Système inspiré des formules libérales, appliquées en Hollande, Suisse, Etats-Unis et que le gouvernement Français a imposé en Europe Centrale, après les traités de Paix 1920, alors qu'il maintenait chez lui les méthodes employées sous la Franc-Maçonnerie.

Subvention des écoles primaires, secondaires, techniques, normales.

III. - Défendre l'Agriculture et la Marine, afin de défendre le Commerce, l'Artisanat, l'Industrie, la Vie du Pays.

a) Que l'**Agriculture** se sente aussi protégée qu'une autre profession.

Pour cela :

— Soutien des décrets du 17 Septembre et du 10 Octobre 1957, mais aller plus loin encore.

— **Aide technique** : Conseils pour l'amélioration des sols, le remembrement, l'amélioration des moyens de production, les débouchés. Enseignement agricole : recherche, vulgarisation, orientation des enfants d'agriculteurs, bourses, voyages d'études.

— **Aide financière** :

— Sur le plan individuel (matériel agricole, machines domestiques, bâtiments, habitats).

— Prêts importants aux jeunes voulant reprendre une exploitation.

Sur le plan collectif :

— Electrification ; entretien et amélioration des routes ; eau ; abattoirs ; installations nouvelles.

Sur le plan social :

— Retraite-vieillesse ;

— Allocations familiales égales à celles des autres professions.

Equilibre dans la répartition des CREDITS, le paysan étant par trop défavorisé :

— Respect de l'échelle mobile et des promesses pour les produits agricoles ;

— Si possible, prix compétitifs garantis à la production ;

— Prix planchers s'il y a prix plafond ;

— Interdire les importations scandaleuses sans avis d'intéressés ;

— Favoriser l'exportation ;

— Egalité des subventions (proportionnelles à celles accordées pour la vigne ou les pommiers) ;

— Dédommagement en cas de récolte catastrophique ou de sinistre ;

— Favoriser facilité et prix des transports ;

— Diminuer les taxes des produits importés, utiles à la production.

b) **CREATION d'INDUSTRIES** :

— Utilisant les produits du sol, quand il y a surproduction (fonds d'artichauts, pickles, salsifis, asperges...) ;

— Etude et industrie des algues et des richesses du fond des mers, sur place ;

— Etude et industrie des produits du sous-sol, sur place ;

— Boisement des régions déshéritées ;

— Aide au tourisme ;

— Favoriser toute perspective nouvelle capable d'utiliser de la main-d'œuvre, d'améliorer les conditions de vie et d'éviter l'exode rural ;

— Réaliser les plans du **C.E.L.I.B.**

c) **Défense des PECHEURS et des MARINS** :

— Entretien de la zone côtière. Développement et amélioration des ports ;

— Cabotage ;

— Aide à la construction de bateaux (en-dessous de 50 tonneaux aussi) ;

— Développement de l'activité maritime de Brest ;

— Défense des pêcheurs de la coquille St-Jacques (interdiction de concessions abusives de parcs) ;

— Soutien de leurs intérêts : égalité dans la retraite, les échelles, relèvement de l'indice, suppression de la Loi des 6 mois.

d) **ADMINISTRATION** :

— Equilibre des impôts et taxes, surtout pour le commerçant et l'artisan ;

— Décentralisation ;

— Défense de la famille, des défavorisés : économiquement faibles, invalides, veuves, orphelins, vieillards, etc...

— Egalité et justice des allocations et des retraites ;

— Réforme et simplification de la fiscalité ;

— Décentralisation, amenant la décongestion et la simplification des grandes administrations ;

— Pouvoirs plus étendus aux maires et aux conseillers généraux, afin de favoriser le développement des communes.

IV. - Plusieurs de ces projets ont été envisagés — bien peu réalisés. Nous nous sentons souvent mal défendus et nettement défavorisés. Or, on vient nous parler de plan quinquennal, lourd à supporter. De nouveau : impôts, restrictions...

On ne peut sacrifier toujours les mêmes, surtout quand les récoltes ont été déplorables, quand on diminue les prêts et crédits.

Dans de telles conditions, il semble difficile d'envisager la perspective du PLAN Commun.

Il vous faut AIDE et compréhension. Mais il vous faut aussi quelqu'un d'ENERGIQUE pour les réclamer. Si vous ne votez pas pour des hommes libres et neufs, rien ne changera, le Président du Conseil, lui-même, restera prisonnier d'un système qui s'est révélé néfaste et périmé.

Pour l'essor de votre Région !

Pour la prospérité de la Bretagne !

Pour le renouveau de la France !

Votez Paysan !

Votez Alain JAOUEN

Vu : Le candidat

Imp. A. Josster-Hamon